

GUIDE PRATIQUE

pour bien préparer la rentrée scolaire

Année scolaire

2026—2027



pour les enfants de 3 à 11 ans



Mairie de Vaulx-Milieu
Pôle Enfance Jeunesse
www.vaulx-milieu.fr

Horaires

hebdomadaires

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
L'accueil du matin	7h30-8h30	7h30-8h30	Accueil de loisirs 3/11 ans 7h30—18h00	7h30-8h30	7h30-8h30
Enseignement	8h30-11h30	8h30-11h30		8h30-11h30	8h30-11h30
Pause méridienne	11h30-13h30	11h30-13h30		11h30-13h30	11h30-13h30
Enseignement	13h30-16h30	13h30-16h30		13h30-16h30	13h30-16h30
L'accueil du soir	16h30-18h30	16h30-18h30		16h30-18h30	16h30-18h30



Inscription administrative

Pièces à fournir

1/

L'inscription administrative est obligatoire pour l'admission de l'enfant à la cantine et l'accueil matin/soir, et doit être renouvelée à chaque rentrée scolaire, via INOÉ,

Pour les familles déjà utilisatrices du logiciel en 2025/2026 :
Fournir les documents suivants via la plateforme INOÉ onglet :

- ◆ Mes documents
 - ⇒ Mes documents à envoyer
- ⇒ Fiche sanitaire* complétée,
- ⇒ Attestation CAF de moins de 2 mois comprenant numéro d'allocataire et quotient familial, à défaut, votre avis d'imposition N-2 (**sans présentation l'inscription ne sera pas prise en compte**),
- ⇒ Attestation d'assurance en responsabilité civile,
- ⇒ Récépissé de prise de connaissance du règlement intérieur*, à remettre signé par un des deux parents.

**Disponible sur le site internet de la commune, INOÉ.*

Pour les familles qui n'ont pas été inscrites au cours de l'année 2025/2026, l'inscription administrative en mairie est obligatoire : un identifiant et un mot de passe vous seront transmis par mail pour effectuer votre inscription en ligne sur l'Espace Famille,

Date

2/

Les inscriptions administratives pour les services de cantine et d'accueil de loisirs, (accueil du matin, du soir et mercredi en journée) débutent

Le vendredi 3 juillet 2026

ATTENTION : Aucune réservation sur l'Espace Famille ne pourra être validée sans transmission des documents demandés.

Important
DATE!



Réservations

Procédure via INOÉ

Présentation

1/

Un site internet dédié aux familles, ouvert 24h/24 - 7j/7. Il vous offre un accès permanent à certaines démarches administratives liées à l'Enfance Jeunesse.

De manière simple et conviviale, vous pourrez :

- ⇒ Accéder à votre fiche famille afin de consulter et modifier toutes vos informations personnelles,
- ⇒ Effectuer les inscriptions et réservations en ligne pour la cantine, les accueils de loisirs périscolaires (matin et soir) et extrascolaires (mercredis et vacances scolaires),
- ⇒ Visualiser et modifier les réservations aux différentes activités,
- ⇒ Effectuer le paiement en ligne de vos factures via un site sécurisé.

Réservations

2/

Après avoir effectué l'inscription administrative, il faudra vous rendre sur l'Espace Famille INOÉ pour :

- ⇒ créer l'inscription aux différentes activités (accueil matin/soir, mercredi...) en générant ou non une semaine type (en fonction de vos besoins réguliers ou non).

A noter les mercredis possibilité de réserver :

- ⇒ Matin + repas (7h30 -13h30)
- ⇒ Après-midi (13h30 -18h00)
- ⇒ Si vous souhaitez la journée complète, vous devrez cocher sur le Portail Famille à la fois :
« Matin + repas » **ET** « Après-midi »

ATTENTION : La création de l'inscription à une activité sur l'Espace Famille, ne vaut pas réservation des jours, vous devez vous assurer que les jours que vous souhaitez sont de couleur verte sur le calendrier mensuel de chaque activité.



Réservations

Cantine, Accueil matin / soir et Mercredi

Cantine

1/

La réservation des jours de cantine se fait en ligne via l'Espace Famille au plus tard 5 jours avant le jour souhaité.

Accueil de Loisirs

2/

Les inscriptions et réservations se font en ligne pour :

⇒ **Accueil matin/soir** - 48h avant sauf pour le lundi 72h avant (soit le vendredi 1h du matin pour le lundi),

⇒ **Mercredi : matin + repas ou après-midi ou journée** - 5 jours avant soit le jeudi soir pour le mercredi.

Accueil matin/soir

Mercredi



Tarifs

2026/2027



Restauration scolaire

Quotient Familial	Prix du repas
0 à 350	3.75€
351 à 620	4.36€
621 à 840	5.12€
841 à 1110	5.74€
1111 à 1360	5.83€
1361 à 1500	5.91€
1501 et +	6.05€
Extérieurs et repas occasionnel	7.12€

Frais de garde pour les enfants dont les parents fournissent le panier repas : **1.83€**

Accueil périscolaire du matin et du soir

Quotient Familial	Accueil du matin 7h30 - 8h30	Accueil du soir 16h30 - 18h30
0 à 620	1.10€	2.27€
621 à 1110	1,63€	3.18€
1111 et plus	2.16€	4.11€

Accueil de loisirs pour les mercredis

Quotient Familial	Mercredi matin et repas	Mercredi Après-midi
0 à 350	3.16€	2.37€
351 à 620	5.55€	4.16€
621 à 840	7.92€	5.94€
841 à 1110	11.64€	8.73€
1111 à 1360	12.66€	9.50€
1361 à 1500	13.78€	10.34€
1501 et plus	14.64€	10.98€

Edition et impression - Mairie de Vaulx-Milieu

Directeur de publication - Dominique Berger, Conception graphique - Laurence GALLOIS

